



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau

JAUNE PLUIE INONDATION ET JAUNE VENT VIOLENT

DESTINATAIRES : cf listings GALA mairies + GALA ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises :

- par METEO-France

Les horaires des périodes à risque sont synthétisés dans les bulletins météo.



Phénomène pluie inondation

Temps bien chaotique pour cet après-midi. Le ciel est chargé, et des averses, parfois orageuses, et accompagnées de grêle sont attendues à la mi-journée. Le caractère orageux des précipitations s'atténue rapidement, mais le risque de grêle persiste tout de même jusqu'en toute fin de journée.

Les plus forts cumuls de pluie peuvent avoisiner 10 millimètres sur le bassin de Châteaulin.

La soirée débute sous un ciel bien nuageux qui donne fréquemment des averses. Ces averses se raréfient ensuite

Phénomène vent violent

Vent assez fort à fort, de Sud à Sud-Ouest. Avec des rafales atteignant 95 km/h l'après-midi et en soirée.

EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT :

Cf le bulletin de Météo France (horaires des périodes à risques par phénomène)

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires :

- ✓ De prendre toutes mesures de prévention des risques :
 - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
 - Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
 - Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées,

- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.

✓ De consulter, régulièrement pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ De prendre connaissance du bulletin de prévisions et de vous informer régulièrement sur :
 - la météo : www.meteofrance.com
 - les conditions de circulation : sur www.bison-fute.gouv.fr (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 11 mars 2022 à 16h30

Le Préfet
Pour le préfet
Le chef du service interministériel de défense
et de protection civiles



Vincent QUERE